

[Accueil](#) › [Conseil de la Nation huronne-wendat](#) › [Bureau du Nionwentsïo](#) › [À propos](#) › [Carte du Nionwentsïo](#)

CARTE DU NIONWENTSÏO

La carte interactive est un outil délimitant le territoire traditionnel huron-wendat, le Nionwentsiö. On y retrouve une vaste étendue de terres comprenant, entre autres, les réserves fauniques des Laurentides et de Portneuf, plusieurs zones d'exploitation contrôlée (ZEC) et quelques parcs nationaux au sein desquels les Hurons-Wendat exercent leurs pratiques traditionnelles depuis des temps immémoriaux. À noter que la Nation huronne-wendat est responsable de la gestion faunique du secteur Tourilli de la réserve faunique des Laurentides depuis 1987.

L'occupation du territoire constitue un geste d'affirmation des droits issus de traité essentiel pour la conservation de nos acquis.

Cette carte est sujette à des changements et sera constamment mise à jour. Il sera éventuellement possible d'y repérer des indications pour obtenir des informations additionnelles portant sur les consultations. En effet, le Nionwentsiö est principalement localisé en territoire public et beaucoup de développements et de travaux y sont réalisés sur une base régulière. Les interventions forestières, la réfection ou l'arasement de barrages, les projets éoliens n'en sont que peu d'exemples et il est nécessaire que le Bureau du Nionwentsiö puisse consulter les membres de la Nation huronne-wendat afin de tenter de minimiser l'impact du développement sur eux.

Limites du territoire Nionwentsiö

Traditionnellement, les Hurons-Wendat fréquentaient un vaste territoire s'étendant de la péninsule de Gaspé, dans le golfe du Saint-Laurent et remontant le long de la Vallée du Saint-Laurent, de part et d'autre du fleuve, jusqu'aux Grands Lacs.

Le Nionwentsiö, signifiant le « magnifique territoire » en huron-wendat, correspond plus précisément au territoire historique principalement fréquenté par la Nation huronne-wendat au

cours des siècles suivant le contact avec les peuples européens. Ce territoire est protégé par le Traité Huron-Britannique de 1760. Sa délimitation préliminaire est basée sur les recherches historiques et anthropologiques menées depuis plusieurs années par le Bureau du Nionwentsïo. Le Nionwentsïo couvre la superficie comprise entre la rivière Saint-Maurice, près de la ville de Trois-Rivières, jusqu'au Saguenay en rejoignant au Nord les terres bordant immédiatement le Sud du lac Saint-Jean. Il comprend aussi une portion au Sud du fleuve Saint-Laurent s'étendant de la rivière Saint-Jean jusqu'à l'ouest de la rivière Bécancour.

Téléchargez la carte du territoire Nionwenstïo en PDF

- Nionwenstïo
- Réserve de Portneuf
- Réserve faunique des Laurentides
- Tourilli
- 📍 Zones
- 📍 Consultations



